Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 2 Moharem 1442 21 Août 2020	N° 59	36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1830**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1832**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1834**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1836**
Avis aux créanciers..... **1840**
Convocations
Sociétés anonymes **1841**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société "LA PREFORME"

Mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés Commerciales

Société anonyme

Au capital de 12.200.500 Dinars divisé en 122.005 actions de 100 Dinars

Groupe S.F.B. T.

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0373723B

M.F : 0373723B

CNSS : 0024572827

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2020, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 18 juin 2020 sous le n°20703750 Quittance n°M069732, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'adopter les résolutions relatives à la mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés Commerciales. Ces statuts ont été enregistrés à la recette des finances à Charguia - Tunis le 18 juin 2020 sous le n°20803751 - Quittance n°M069733.

Un exemplaire dudit procès-verbal et des statuts ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 14 juillet 2020 sous le n°202045836.

2020R01868SANB2

Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Dépôt des documents financiers relatifs à l'exercice 2019

Société "LA PREFORME"

Société anonyme

Au capital de 12.200.500 Dinars divisé en 122.005 actions de 100 Dinars

Groupe S.F.B. T.

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0373723B

M.F : 0373723B

CNSS : 0024572827

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2020 enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 18 juin 2020 sous le n°20703749 Quittance n°M069731, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises de Tunis le 14 juillet 2020 sous le n°202045836.

2020R01869SANB2

Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Dépôt des documents financiers relatifs à l'exercice 2019

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - DISTRIBUTION "S.F.B.T. - DISTRIBUTION"

S.A. au capital de 250.000 Dinars divisé en 10.000 actions de 25 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

Identifiant unique : 1137456R

MF : 1137456RPM000

CNSS : 0032030612

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2020 enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 19 juin 2020 sous le n°20703791 - Quittance n°M070193, des états financiers et des rapports des Commissaires aux comptes ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises de Tunis le 5/8/2020 sous le n°202060332.

2020R01870SANB2

Mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés Commerciales

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - DISTRIBUTION "S.F.B.T. - DISTRIBUTION"

S.A. au capital de 250.000 Dinars divisé en 10.000 actions de 25 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

Identifiant unique : 1137456R

MF : 1137456RPM000

C.N.S.S. : 0032030612

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2020, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 19 juin 2020 sous le n°20703792 - Quittance n°M070194, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'adopter les résolutions relatives à la mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés Commerciales. Ces statuts ont été enregistrés à la recette des finances à Charguia - Tunis le 19 juin 2020 sous le n°20803793 - Quittance n°M070195.

Un exemplaire dudit procès-verbal et des statuts ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 5/8/2020 sous le n°202060332.

2020R01871SANB2

Renouvellement de mandat du Président Directeur Général

SOCIETE DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION & DE MANUTENTION

"S.T.D.M"

Société anonyme

Au capital de 11.000.000 de Dinars divisé en 110.000 actions de 100 Dinars chacune

GROUPE S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 1191615V

MF : 1191615V A M000

Affiliation à la CNSS : N°0032065166

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 1er juin 2020, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 18 juin 2020 sous le n°20803737 - Quittance n°M069686, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Sami Sioud, en qualité de Président Directeur Général et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des Entreprise de Tunis le 12/8/2020 sous le n°202062878.

2020R01872SANB2

SOCIETE DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION & DE MANUTENTION

"S.T.D.M"

Société anonyme

Au capital de 11.000.000 de Dinars divisé en 110.000 actions de 100 Dinars chacune

GROUPE S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 1191615V

MF : 1191615V A M000

Affiliation à la CNSS : N°0032065166

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2020, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 18 juin 2020 sous le n°20703735 - Quittance n°M069682, et du procès-verbal rectificatif enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 28 juillet 2020 sous le n° 20705184 - Quittance n°M084754, l'assemblée générale ordinaire a décidé :

- De renouveler les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Sami Sioud

- La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

- La Société des Emballages Aluminium et Boissons Gazeuses pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

- De nommer la Société Conseil et Audit et le Cabinet Conseil Assistance Formation en qualité de Commissaires aux comptes et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2019 ont été déposés auprès du Registre National des Entreprise de Tunis le 12/8/2020 sous le n°202062878.

2020R01873SANB2

Mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés Commerciales

SOCIETE DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION & DE MANUTENTION

"S.T.D.M"

Société anonyme

Au capital de 11.000.000 de Dinars divisé en 110.000 actions de 100 Dinars chacune

GROUPE S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 1191615V

MF : 1191615V A M000

Affiliation à la CNSS : N°0032065166

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2020, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 18 juin 2020 sous le n°20703736 - Quittance n°M069683, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'adopter les résolutions relatives à la mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés Commerciales. Ces statuts ont été enregistrés à la recette des finances à Charguia - Tunis le 18 juin 2020 sous le n°20803738 - Quittance n°M069691.

Un exemplaire dudit procès-verbal et des statuts ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 12/8/2020 sous le n°202062878.

2020R01874SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

LA TUNISIENNE DES TECHNOLOGIES ALIMENTAIRES

Société SARL

Au capital de 110.000 dinars

Siège social : Rue du Lac, Résidence Errihab II - 1053 Les Berges du Lac

MF : 620344Y

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 2 janvier 2015, enregistré à la recette de

l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Mornag, le 13 février 2015, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 13 février 2015, sous le numéro 15700221 quittance M006590, il a été décidé la mise à jour des statuts.

2020T00750SRLB2

LA TUNISIENNE DES TECHNOLOGIES ALIMENTAIRES

Société SARL

Au capital de 20.000 dinars

Siège social : Cité Doukali - Mornag

MF : 620344Y

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 9 mars 2002, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Mornag, le 2 avril 2002, (vol 31, folio 68, case 278) dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 13 avril 2002, il a été décidé l'approbation des statuts mis à jour, en vertu des dispositions de la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales sous le numéro D21023898.

2020T00751SRLB2

Sté FABRICATION GANTS INDUSTRIELS SOFAG

Société SARL

Du capital 10000.000 dt

Siège social : Zone industriel Ben Arous

MF : 0001408B

En vertu du procès verbal du l'assemblée générale extraordinaire du 21/7/2020, enregistré à la recette des finances de Nouvelle Madina le 23/7/2020 sous le n°20702037, quittance n°M034614, dont un exemplaire a été déposé au centre nationale de registre d'Entreprise le 11/8/2020 sous le n°202062127 il a été décidé ce que suit :

- Mise à jour de statut de la société

- Nomination de M. Riadh Ben Khamis Ben Hamda Ben Hamda en tant gérant de la société pour une durée illimitée et avec pleine autorité.

2020R01863SRLB2

Transfert du siège social

SOCIETE TUNISIENNE DE BOUTONS «SOTUBOU» S.A.R.L.

M.F : 12462SAM000

Suivant décision de transfert du siège social enregistrée à la recette des finances de Soliman le 3/8/2020 sous le n°20702138 Quittance n°M035852, dont deux exemplaires ont été déposés au Centre du Registre National des Entreprises le 5/8/2020, le siège social de la société a été transféré du 19 Rue Mokhtar Attia au 14 Rue Houcine Bouzayène de la même ville 2013 Ben Arous.

2020R01866SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 15 janvier 2020 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 21 janvier 2020 sous la quittance n°M010090 et l'enregistrement n°2020030, Mr Issa Saidi, (CIN n°06115150) a vendu à Mr Mondher Toumi (CIN n°06457237) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné a l'activité de vente de produit alimentaire sis au local situé à la cité Nadhour sur la route de la ceinture à Hammamet avec un prix de trente mille dinars.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de Mr Mondher Toumi à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 18 juin 2020.

2020T00748FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 30 juin 2020 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 8 juillet 2020 sous la quittance n°M064051 et l'enregistrement n°20202406, Mr Lassad Bahloul, (CIN n°0928187H) a vendu à Mr Tarek Ghouili (CIN n°07769643) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné a l'activité de vente de Vêtement sis au local situé à l'avenue de la République à Hammamet avec un prix de quatre mille neuf cent dinars (4900dt000).

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de Mr Tarek Ghouili à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 14 juillet 2020.

2020T00749FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 7/8/2020 enregistré à la recette des finances Av Taib Mhiri à Nabeul le même jour sous enregistrement n°20202072, quittance n°M053792, Mme Amal Ben Slama épouse Chokri Bacha, C.I.N n°00249752 , M.F et R.N.E 0645031Q demeurent à Nabeul a vendu à Mme Soumaya Machat épouse Moez Mrad, C.I.N n°06331527, M.F et RNE n°1025597J demeurent à El Mahrsi 3 Nabeul, l'intégralité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au local sis à la Rue El Fel n°03 Nabeul a usage de jardin d'enfants, d'un prix global de Trente Mille dinars (30.000,000 D). Toute opposition doit être adressée au cabinet de Maître Achraf Aounallah, avocat à la cour de cassation sis au 9 rue du Théâtre Nabeul et ce dans les vingt jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Un extrait de la vente a été publié aux journaux quotidiens "La Presse" et "Essahafa" du 15/8/2020.

2020R01864FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 7/8/2020 enregistré à la recette des finances Menzah VI le 10/8/2020 sous le n°20203652 Quittance n°073411 rédigé par Maître Nejla Laabidi, Avocate à la cours d'appel, La société DRAGEES & DECO, SARL, son siège sis au local n°G8, galerie Cité Jamil, Menzah 6, Tunis, représentée par sa gérante Madame Samia Ghézali épouse Triki a vendu à Madame Naila Ben Saï demeurant à 106 avenue Farhat Hached, Kram Ouest Tunis, la totalité du fonds de commerce sis au local n°G8, galerie Cité Jamil, Menzah 6, Tunis exploité pour tout type de commerce.

Les oppositions seront reçues par Maître Nejla Laabidi à son adresse au 8000, Immeuble Montplaisir centre, Appt 2, 2ème étage, Montplaisir 1073 Tunis, jusqu'à l'expiration d'un délai de vingt (20) jours après publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

La présente publicité est parue aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 13/8/2020.

2020R01875FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré le 24/7/2020 à la recette des finances rue Ghandi Tunisie (quit M52499 enregistrement 20202124) Fathi Abidli a vendu à Mohsen Klifi tout le fonds de commerce sis à 23 Rue Om Khalthoum Tunis destiné dans l'activité d'achat de vente et des pièces de rechange occasion inscrit au registre National des entreprises sous le numéro Q 0758644, les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au jort.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 19/8/2020.

2020R01886FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 23/6/2020 et enregistré à la recette des finances de Sfax en date du 24/7/2020 quittance M045569 enregistrement n°20202107 Monsieur Walid Zghal domicilié à cité Hay Elhabib Hay Esseha Sfax, a vendu à Madame Wafa Youssfi domiciliée cité Hay Elhabib Hay Esseha Sfax.

Le fonds de commerce inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance de Sfax 1 sous le numéro A149472003 et destiné au commerce en détail de matériels du bureau dans le local situe à Hay Elhabib rue Elordon 3052 Sfax.

Le fonds de commerce vendu comporte la clientèle, l'achalandage, le nom commercial, le droit au bail et certains instruments.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acquéreur à l'adresse précitée, dans les 20 jours suivant la publication du présent avis.

Cet avis est paru au quotidien «Essabeh» en date du 11/8/2020.

2020X01025FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 11/6/2020 et enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 19/6/2020 sous numéro 20201276, quittance M028937, Monsieur Nabil Sfaxi CIN n°03593835 en date du 13/9/2002, a vendu à Monsieur Adel tkitek titulaire de la CIN n°08648065 en date du 28/4/2010 le fonds de Commerce exploité comme «un café Olympic» dans le local sis l'hôtel Olympic, avenue de la Liberté Djerba Midoun.

Toutes les oppositions seront reçues à cabinet de l'avocat rédacteur du contrat Maître Sami Trabelsi, Bâtiment Mohamed Bardra, Escalier 2 bureau 1 houmet Souk Djerba dans les 20 jours de la parution de cet extrait au J.O.R.T.

Cet extrait a été publié aux journaux Echourouk du 17/7/2020 P 14 et Le Quotidien du 17/7/2020 P 24.

2020X01026FCCC2

Vente parts d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 29/7/2020 et enregistré à la recette des finances rue Al Jazira Tunis le 12 août 2020 (Reçu n°M39527 enregistrement n°20201953 Monsieur Housem Edine Ben Rejab Hemida et Mademoiselle Rahma Ben Rejab

Hemida a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Warda Bent Ahmed Ben Amar Alsomrani (C.I.N n°04849927) exploité "Café" sise 77 Rue Souk Lafat Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à la main de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce qui dessus sise 77 Rue Souk Lafat Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette a été publiée au journal le Quotidien date le 16/8/2020.

2020401616FCCC2

Contrat de cession du fonds de commerce

Suivant le contrat de cession du fonds de commerce en date 30/6/2020 enregistré à la recette des finances Kasserine, sous le numéro M050086 en date du 28/7/2020 Mme Gouta bnt Mohamed Dalhoumia titulaire de la CIN n°02638122 délivrée à Tunis le 7/9/2017 adresse cité el Khadhra Kasserine a cédé le fonds de commerce avec touts ses éléments corporels et incorporels représenté en buvette sous le nom commercial «SUPER GOUT» cité en rez-de-chaussée immeuble jraidi Rue Habib Bourguiba Kasserine à monsieur Hmarcha Mohamed titulaire de la CIN n°12664671 délivré le 16/5/2017 adresse rue el esteimem n°10 cité El Khadhra 1200 Kasserine avec le montant de dix huit mille dinars (18000.000).

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal Le Quotidien du 20 août 2020.

2020401617FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte le 20/7/2020 quittance n°M030861 enregistrement n°20301368 Mr Jallel Ganouni a loué le fonds de commerce cafeteria pâtisserie situe rue Mohamed Ali Bizerte à Mr Chokri Mechergui pour une durée de 2 ans commençant le 01/7/2020.

Les oppositions doivent être déposées chez Mr Jallel Ganouni à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la publication au journal officielle.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 7/8/2020.

2020T00754FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Sportive de Sport Boule

Siège : Avenue Hédi Chaker n°13 Gaafour

Objectifs :

1) Encadrement et formation des jeunes dans cette spécialité

Président : Othman Guizeni

Secrétaire général : Nader Weslati

Trésorier : Fadhel Rezgui.

2020T00736APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des professeurs de la Science de la vie et de la terre.

Objet : Association Scientifique éducative et culturelle.

Objectif :

- Contribuer à la préservation de l'environnement et la lutte contre la pollution.

- Réalisation des activités distractives, éducatives et scientifiques.

- Contribuer à l'amélioration des résultats des élèves

- Contribuer aux soins Psychologiques et santé des élèves et des enseignants.

Adresse : Lycée 9 avril 1938 Sidi Bouzid.

Comite :

Président : Hafedh Hajlaoui

Secrétaire général : Mbarka Harbawi.

2020T00752APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association : L'Association Tunisienne des Professionnels de Gestion Electronique des Documents

Siège de l'association : Institut Supérieur de Documentation - Campus Universitaire de Manouba - Tunisie

Sujet : Gestion électronique des documents et des technologies associées (archivage électronique) workflow, documentation automatique des systèmes de travail).

Membres :

Le président de l'association : Abdel Hamid Chaieb

Le secrétaire général : Monia Ben Krid

Assistant Secrétaire Général : Amel Akrimi.

Responsable financier : Meniar Boulabiar.

Objectifs :

- Contribuer à la construction d'une politique nationale dans le domaine de la gestion électronique des documents et suivre leur activation

- Contribuer à fournir une matière scientifique dans le domaine de la gestion électronique des documents

- Contribuer à la préparation de normes et de spécifications qui facilitent l'acquisition et l'activation de systèmes de gestion électroniques des documents

- Contribuer à diriger et orienter les compétences dans le domaine de la gestion électronique des documents.

2020R01820APSF1

Syndicat des propriétaires

Résidence MABROUKA 1

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 01/3/2020 enregistré à la recette des finances de Mourouj 14/8/2020 sous le n°20000154 quittance n°M048631, il a été constitué une Syndicat

- Nom social : Syndicat des propriétaires Résidence Mabrouka 1

- Objet social : Entretien et faire toutes les opérations administratives et financières,

- Siège social : Mourouj 6 Ben Arous

Il a été décidé de nommée :

Mr Jalel Affes : Président de Syndicat

Mr Sofien Aloui : Trésorier

Mr Soltane Ghozi : Secrétaire générale

Mr Jaafer Ben Mrad : Nombre.

2020R01867APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Jeunesse Sportive à El Houareb

Catégorie : Sportive

But : Former et encadrer les jeunes dans le domaine Sportif et surtout au football à El Houareb

Siège : Local à coté du café publique - Houareb - Chébika - Kairouan

Visa : 1185 du 27/7/2020

Président : Sami Akremi

Vice- Président : Hamadi Anizi

Secrétaire Général : Sabri Anizi

Trésorier : Makram Fezii.

2020S00757APSF1

Avis

Nom : Association tunisienne de la sécurité sanitaire et environnementale.

Adresse : Rue Hannibal, Kalaa Sghira 4021.

Sujet : Sanitaire environnementale sensibilisation.

Objectifs :

Participer à améliorer la situation sanitaire et environnementale par la sensibilisation et l'encadrement.

Membres :

Président : El Ayed Yamen

Secrétaire général : Nawar Mohamed

Trésorier : Rouatbi Ikbal.

2020S00780APSF1

Association Africaine de diffusion de culture des droits d'enfants

Objet : social

But : diffuser la culture des droits d'enfants et épauler les efforts des institutions de l'état dans ce domaine.

Date de fondation : 05 novembre 2019

Fondateurs : Chaibi Tarek

Rouatbi Lotfi

Date certification : 7 juillet 2020.

2020S00804APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Club de Tennis à Ksar Héllal

Catégorie : Sportive

But :

Former et encadrer les enfants et les jeunes dans le sport de tennis

Siège : Pharmacie Dimassi - Avenue Habib Bourguiba - Ksar Héllal

Visa : 2454 du 14/8/2020

Président : Houda Ayed

Secrétaire Général : Faeza Mehrez

Trésorier : Nazih Ben Ibrahim.

2020S00809APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Jeunes créatifs.

Siège social : Route Tunis km 9 cité Ons 1 maison num 257 deuxième étage Sfax 3021.

PV N° 18961 du 16 mars 2020

Objet : Association culturelle.

Les objectifs :

- Intégrer les jeunes dans la vie publique.

- Guider les jeunes dans le domaine culturel.

- Créer un lien civil entre les individus et les autorités locales et nationales basé sur le dialogue et le respect.

- Promouvoir la culture de la citoyenneté effective.

Président fondateur : Sami Krid.

Secrétaire général : Wassim Ayedi

Trésorière : Eya Feki.

2020X00960APSF1

Constitution d'une association

Nom : Excellence sportive de Tae kwon do

Objectif : Formation et coaching des jeunes (certification Tae kwon do)

Siège : Cité Awled Chalbi, rue de l'Angleterre, Sidi Bouzid

Document pour compléter la formation d'une association sportive numéro 001015 du date 6/8/2020

Le Président : Mourad Ben Mohamed Al-Hasni Mansouri

Le secrétaire général : Hassan Ben Almouldi Gamoudi

Trésorier : Bassam Ben Mohamed Al Hasni Mansouri

Et le reste des membres.

2020X01006APSF1

Constitution d'un syndic des propriétaires d'établissement Esalem1

Selon le procès-verbal de la session constitutive tenue le dimanche 5/7/2020 et enregistrée auprès

recette des finances Abul Quassim Echabi Sfax sous le numéro 20802131, l'union des propriétaires de Essalem 1 a été constituée et ses membres sont :

Fakhfakh Maher : Président

Fakhfakh Souhail : sous président

Dammak Maher : Secrétaire d'argent

Sabki Said : Membre

Talmoudi Dalila : Membre.

2020X01024APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Abi Ali Assounni Sciences et Restauration du Patrimoine.

Lieu : B.P.N°87 Sidi Abi Ali Assounni Nafta 2240.

Objet : Scientifique culturelle.

Buts :

- Participer à rendre vie à l'esprit scientifique et culturel au mausolée Sidi Abi Ali Assounni.

- Participer à l'organisation de journées d'études et ateliers de travail dans les domaines susmentionnés.

- Participer à la conversation du patrimoine Soufi dans la région du Djérid.

- Participer à l'organisation de journées réflexives et documentaires.

- Participer à promouvoir le secteur de l'artisanat relié au patrimoine régional.

- Participer au travail bénévole ayant pour objectif de conserver et restaurer le mausolée de Sidi Abi Ali Assounni selon les dispositions employées vigueur.

Fondateurs :

Maiza Mounir : Directeur - Agriculteur

Maiza Lotfi : Secrétaire général - Directeur d'école primaire

Bentaher Abdelbasset : Manager financier - Entrepreneur.

2020401471APSF1

Homologation de résolutions

Changement le nom d'association

Selon le procès-verbal d'une séance du 15 février 2020 et obtention d'une licence de la Commission régionale de la jeunesse et des sports de Gabès le 17 février 2020, il a été décidé de changer le nom de l'association :

- De l'Association "Académie El Tahadi Sportif Aouinete Gabès" au "El Tahadi Sportif Aouinete Gabès".

2020X01016APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière par adjudication

Maître Tlili Abdelekhalek

Avocat à là cour d'appel

Avenue Okba Ibin nafeaa Salina

Tél : 96 343 690

M.F : 467777K

A la demande de Ibrahim Ben Ferhat Rizgui entant que demandeur d'adjudication désignant comme domicile le bureau de son avocat poursuivant Maître Tlili Abdelekhalek siégeant à l'Avenue Okba Ibin Nafeaa salina et à l'encontre du saisis Habib Etoitti domicilie à Krib, il sera procédé le 29-9-2020 à partir de 9 h à la vente par adjudication et devant la cour des ventes immobilières au tribunal de première instance de salina d'un immeuble comprenant d'une maison composée d'une chambre - 1 salon - salle à manger - toilette et une parcelle de terrain nue la superficie total et de 159. La superficie couverte et de 55.66 m² délimité du nord Mabrouk Jawadi - l'est Rzouga Ekalifi - l'ouest rue - sud Rachid Nafouti.

Le prix d'ouverture est de trente sept mille huit cent cinquante dinars (37.855.000 D) à rajouter les honoraires et les frais taxés

Pour plus d'information et afin de visiter l'objet de la vente contacter et coordonner avec le bureau de l'avocat poursuivant Maître Tlili Abdelekhalek.

2020T00747VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah5 Ariana

Tél/Fax : 71.351.773/98.314.410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le Débiteur principal : M. Mohamed Habib Benzarti CIN 00597407 demeurant 1 Rue Hédi Chaker Khaznadar - Tunis

3) Mme Khedija Bent Abdelhamid Boulakbeche CIN 00217020 demeurante au Bardo 4 rue Abdelhamid Tlili

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mise en vente : Parts indivises objet T.F 53842 Tunis situé à la Cité Mnihla Délégation de Mnihla Gouvernorat d'Ariana - Terrain nu de 130 m²

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 19.000,000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance d'Ariana le lundi 21 septembre 2020 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2020T00753VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Maître Achraf Aounallah

Avocat à la cour de cassation

9 Rue du Théâtre 8000 Nabeul

Tél /Fax : 00216.72.272.360

MF : 1005232/V

Partie poursuivante : Mr Mohamed Ben Amara Dhifelaoui, Agriculteur, titulaire de la C.I.N n°02009553, son demeurant à El Alaa Kairouan et qui a élu son domicile au cabinet Maître Achraf Aounallah, avocat à la cour de cassation, demeurant au 9 rue du Théâtre Nabeul.

Partie saisie : Mr Rachid Ben Habib Ben Kilani Saddadi, demeurant à la société CHASSIS-BEL zone industrielle, Henchir Ayed ; Korba 8070 Gouvernorat de Nabeul.

L'Avocat poursuivant : Maître Achraf Aounallah, avocat à la cour de cassation, demeurant à 9 rue du Théâtre Nabeul.

Désignation de l'immeuble saisi : La totalité des 152.84 parts indivises de la division totale de 644 parts revenant au débiteur saisi dans le terrain Immatriculé objet du titre foncier n°558919 Nabeul dénommée «EL HANA» d'une superficie totale de 365 m² est fractionné en 644 parts, composé de la parcelle n°26 du plan de lotissement du titre foncier n°522219 Nabeul. Les parts indivises consiste en une maison située au rez-de-chaussée sans les étages au dessus qui ouvre directement à la rue du Liban à Nabeul le bien est limité, à l'est et à la face arrière par le reste de la propriété de Habib Saddadi appartenant au même titre foncier, à l'ouest par le terrain de Hédi Ben Salem, la superficie globale de la maison est de 152.84 m² elle se compose d'une terrasse centrale, deux chambres, une cuisine, une salle d'eau et de bain et une véranda et un jardin suivant l'expertise élaboré par l'expert judiciaire Mohamed Ben Chikha selon l'ordonnance sur requête n°54648 du tribunal de 1ère instance de Nabeul en date du 28/02/2020.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à soixante dix sept mille six cent quatre vingt neuf dinars (77.689.000) frais et honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de la vente : Le lundi 21/9/2020 à partir de 8h30 du matin devant la chambre des saisies immobilières du Tribunal de 1ère instance Avenue Taieb Mhiri à Nabeul.

Observations : 1/ La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine 2/ Pour participer à la vente, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Monsieur le gouverneur de Nabeul. 3/ Tous participant doit consigner les tiers (1/3) de mise à prix, et se faire représenté par un avocat. 4) Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocat poursuivant, pendant les jours et heures ouvrables.

2020R01865VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Dalenda Tej femme au foyer, Leila Tej pharmacienne, Rafla Tej Médecin, Lobna et Neila Tej cadres de banque, Mohamed Tej sans profession, Tijeni Tej Agriculteur, Fatma Belkhouja femme au foyer et Emna Chouikha femme au foyer, élisant tous domicile chez leur avocat.

La partie poursuivie :

- Yessine et Noura Ayechi professions inconnues demeurant au 14 rue Tejerouine Ain Zaghouan Tunis.

L'avocat poursuivant :

Maître Oussama Chebbi Avocat associé à la Société d'Avocats CAC,

MF : 1175109M,

Adresse : Passage du Lac Houngze prolongement de la rue du Lac Victoria - Les Berges du Lac 1053 Tunis,

Téléphone : 71862153,

Téléfax : 71862127,

E-mail : avocats.cac@yahoo.com.

Désignation de l'immeuble à adjuger : Le titre foncier n°79111 Tunis consistant en un terrain de 1189 m² sis à Bhar Lazrag Sidi Daoud la Marsa Tunis dérivation de la rue Ibn Al Jazzar en face des rues Jamel Abdennasser et Abou Firas Hamdani sur lequel est édifié un garage pour mécanique automobiles.

Mise à prix :

Six cent vingt mille cent cinq dinars (620.105 dinars).

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu au Tribunal de première instance de Tunis avenue Bab Bnet Tunis le mardi vingt-deux septembre 2020 (22/9/2020) à partir de 9h.

Visite des lieux :

Chaque jour, visite libre.

Note :

Toute personne de nationalité étrangère désirant participer aux enchères doit obtenir l'autorisation du gouverneur de Tunis à l'exception de ceux qui en sont exonérés.

Le cahier des charges est à la disposition du public au siège du Tribunal de première instance de Tunis et au cabinet de l'avocat poursuivant.

2020401609VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaoui Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage Menzah 8, Ariana

Tél : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante :

La société Internationale de Recouvrement des Créances (IRC), représentée par son Directeur Général, société Anonyme, RC n°B114972001, ayant son siège social à l'Ariana, 19 rue Mustapha Abdessalem Menzah 5, agissant par subrogation à la place de l'UIB en vertu d'une convention de cession de créances enregistrée à la recette des finances le 29/3/2007, notifiée par Maître Faouzi El Khchin huissier notaire à Hammamet récépissé n°62948, et maître Jomii Mrazguia huissier notaire à Tunis récépissé n°24086, et une convention de cession des créances enregistrée le 11/01/2010 et complété par un avenant enregistré le 21/10/2010 et notifiées par Maître Rafik Boubaker huissier notaire à Nabeul récépissé n°85705, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana,

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie :

1- Boubaker Ben Mohamed Bouchrara, titulaire de la CIN n°00746436, domicilié à immeuble El Foll avenue el Kuweit Hammamet et à 17 rue EL Razi nouvelle Ariana.

2- Najeh Bent Sadok Achiba titulaire de la CIN n°01792823, domiciliée à rue llya Abou Madhi Dar Chaaben El Fehri Nabeul.

L'immeuble saisi :

La totalité des parts indivises soit (264.5 parts /1745 parts) revenant à titre de propriété à Najeh Bent Sadok Achiba dans l'immeuble objet du TF n°596832, dénommé "Naziha 293" d'une superficie totale de 1745 m², sis à Sidi Maherssi 3, Nabeul à proximité du zone urbaine.

Les parts indivises objet de la vente consistent en un terrain nu avec 6 oliviers.

Les charges :

Les parts indivises sont grevées des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 60.000,000 dinars inscrite le 4/4/2002 au profit de la société Internationale de Recouvrement des Créances (IRC)

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 22/01/2020 au profit de saisissant.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (72.208,500 dt)

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi le 21/9/2020 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Nabeul.

2020401611VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaoui Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage Menzah 8, Ariana

Tél : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : L'Union Internationale de Banques représentée par son Directeur Général, SA, R.C : B6151996, identifiant unique n°002708Q ayant son siège social au n°65, Avenue Habib Bourguiba, Tunis, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana,

Avocat poursuivant :

Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème étage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : Mohamed Kacem Ben Mohamed Grombali, titulaire de la CIN n°0000468 domicilié à 9 rue Sparte Tunis et à 19 rue Maarouf Al Rusafi Ksar Said Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises soit (510.8 parts/806 parts) revenant à titre de propriété à la partie saisie dans l'immeuble objet du TF n°66155 Tunis, dénommé "Grombali" d'une superficie totale de 666 m², sis à Kssar Said, et plus précisément à Ksar Said, rue Maarouf Al Rusafi, Tunis, dans un quartier commercial et résidentiel haut de gamme, en bordure de route. L'immeuble objet du TF n° 66155 Tunis consiste en un terrain sur lequel est édifié un bâtiment de deux étages d'une superficie totale de 666 m².

Les parts indivises objet de la vente consistent en une maison au rez-de-chaussée du bâtiment composé d'un salon, une salle à manger, une cuisine, une salle d'eau, une salle de bain et 03 chambres de tailles variables en plus d'un jardin extérieur, un garage et un abri de voiture. Le bâtiment avec tous ses composants et espaces est du type moderne.

Les charges :

Les parts indivises objet de la vente ne sont grevés que des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 20.000,000 dinars inscrite le 24/11/2004 au profit de l'UIB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 19.000,000 dinars inscrite le 17/3/2006 au profit de l'UIB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 35.000,000 dinars inscrite le 21/12/2011 au profit de l'UIB

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 25/6/2020 au profit de saisissant.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (509.905,607 dt)

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu mardi le 22/9/2020 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine. Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2020401612VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaoui Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage Menzah 8, Ariana

Tél : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : Tunisian Saudi Bank TSB (EX STUSID BANK), Société anonyme, représentée par son Directeur Général, RC n°B16641997, ayant son siège social à 32 rue Hédi Karray 1082 Tunis, B.P.20 -1002 Tunis, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached, sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : 1- Belgacem Ben Abdallah Ben Belgacem Salah, employé à l'étranger, titulaire de la CIN n°07052819 demeurant à Ben Arous, el Médina El Jadida, Cité de la pharmacie, rue de tripoli n°121.

2- Mouna Salah de demeurant à Ben Arous, el Médina El Jadida, Cité de la pharmacie, rue de tripoli n°121 (mariée au débiteur principale selon le régime de partage des biens).

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble revenant à titre de propriété à la partie saisie, objet du TF n° 49863 Ben Arous, dénommé "AL HANA", sis à Fondak Eehoucha Ben Arous, d'une superficie totale de 75 m².

Il consiste en un terrain de forme rectangulaire, dont la façade principale est au sud sur la route de Tripoli et porte le numéro municipal 121 et possède une deuxième façade également sur la route de Tripoli. Il contient un bâtiment de deux étages et un toit avec une chambre de stockage.

- Le rez-de-chaussée : Contient un local commercial exploité par le débiteur en vente des produits alimentaires en détail. Et un couloir qui se termine par un salon menant à une salle à manger, une toilette et une cuisine. Cet étage couvre environ 72 m²

- Le 1er étage : se compose d'un couloir, 2 chambres, une salle de bain et une chambre avec un balcon. Cet étage couvre environ 85 m².

- Chambre de stockage : situé au toit et couvre environ 25 m².

L'immeuble est situé à la banlieue sud de Tunis à l'ouest de la route nationale n°1 reliant Tunis et Sousse, plus précisément sur la route de Tripoli, fondok Choucha, la nouvelle Médina Ben Arous.

Les charges : l'immeuble saisi est grevé des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 140.000,000 dinars inscrite le 17/10/2011 au profit de Tunisian Saudi Bank TSB (EX STUSID BANK).

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 26/6/2020 au profit de saisissant.

- Un local commercial exploité en vente des produits alimentaires en détail.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (185.250,000 dt).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu jeudi le 24/9/2020 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les

étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Ben Arous.

2020401613VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaoui Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage Menzah 8, Ariana

Tél : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : L'Union Internationale de Banques (UIB) représentée par son directeur général, identifiant unique n°002708Q, domiciliée auprès de la société l'Internationale de Recouvrement des Créances (IRC) demeurant à 19 rue Mostafa Abdessalem, Menzah 5 Ariana, et domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached, sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Partie saisie :

1- BIEMME AFRIC SARL, RC N°B0237862008, dont le siège est située à Tunis, 6 Rue Sidi Bahloul et également à la zone industrielle Cité EL EZDIHAR Fouchana Ben Arous et domiciliée au cabinet de son avocat Mokthar Jalali sis à Tunis 15 Rue de Libye.

2- Les héritiers de Hédi Ben Hssan à savoir :

- Yakhlof Ben Hédi Ben Hsan titulaire de la CIN n°0025269 demeurant à Cité El Ezdihar Fouchana Ben Arous, et à 37 rue Andalous Tunis.

- Béchir Ben Hédi Ben Hssan titulaire de la CIN n°00335644 demeurant à Cité El Ezdihar Fouchana Ben Arous, et à 37 rue Andalous Tunis.

- Monji Ben Hédi Ben Hssan titulaire de la CIN n°00247501 demeurant à Cité El Ezdihar Fouchana Ben Arous, et à 37 rue Andalous Tunis.

Immeuble saisi :

La totalité des parts indivises revenant à titre de propriété aux héritiers de Hédi Ben Hssan soit (1050 parts/103880 parts) dans l'immeuble objet du TF n°27259 Ben Arous dénommé "FRANCOISE 30" sis à Mhamdia, Ben Arous, le dit immeuble correspond à un immeuble de deux étages situé sur la rue de Palestine, route de Fouchana, Chebda à Fouchana, Ben Arous, dans un quartier résidentiel avec toutes les commodités. D'une superficie totale de 416 m² environ (208 m² par étage).

- Le rez-de-chaussée :

Il s'étend sur 208 m² et se compose de deux appartements, chaque appartement se compose de 03 chambres, une salle d'eau, une cuisine, une salle de bain et une véranda.

- Le premier étage :

D'une superficie totale de 208 m² et se compose de deux appartements, chaque appartement se compose de 3 chambres, une salle de bain, une cuisine et une salle d'eau.

- Un jardin avec quelques arbres.

Les charges :

Que les dites parts ne sont grevées d'aucune charge autres que :

1/ Condition de maintien des vocations agricoles inscrite le 24/7/2002.

2/ Commandement valant saisie immobilière inscrit le 18/3/2020 au profit du saisissant.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 552.000,000 D.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu jeudi le 24/9/2020 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour plus de renseignement contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

2020401614VEPA1

Avis aux créanciers

Clôture des travaux de liquidation

Société CALU

Km 5, route de Korbous, Echrifet, Soliman

MF : 1111762MAM000

R.C : B24123422009

Il appert du jugement n°231 rendu par le tribunal de première instance de Grombalia en date du 15 juillet 2020, la clôture des travaux de liquidation de la société.

Par décision en date du 29 juillet 2020, il a été décidé de consigner le reliquat du produit de liquidation à la recette Régionale des Finances de Nabeul.

2020R01862VEPA2

Vente d'un Immeuble

Appartenant à la société en faillite ERRAJA MEDICALE

MF : 312214X/A/M

RC : B197551998

En vertu du jugement rendu par le Tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°26804, il a été décidé la vente d'un immeuble objet du TF n°133326 Tunis de 239 m² sis angle rue de Mexique et avenue de la Liberté n°134 Tunis connu sous le nom «la Liberté» constitué d'un immeuble avec plusieurs étages appartenant à la société en faillite «ERRAJA MEDICALE».

Le syndic de faillite invite les intéressés à retirer le cahier des charges de son cabinet sis au Berges du Lac, rue de Lac Mâlaren, rés Errihab, bloc D apt 104 (tel 71.96.00.40), contre le paiement de la somme de 200 dinars, non remboursable. Les offres doivent parvenir dans un délai ne dépassant pas le 13/9/2020.

2020401610VEPA2

Avis de distribution

En application de l'article 466 cpcc et en exécution de la décision du juge commissaire auprès du tribunal de première instance de Manouba en date du 4-8-2020 concernant l'ouverture de la procédure de distribution dans le cadre de l'affaire 113.

Le greffier du tribunal de première instance de Manouba annonce l'ouverture de la procédure de distribution d'une somme d'un million trois cents trente trois mille et trois cents trente dinars (1.333.330.000 d) consigné à la recette des finances de Manouba selon quittance n°R048245 daté le 28-8-2019 et quittance n°R051663 daté le 29-9-2019, et l'attestation de dépôt daté le 12-3-2020, provenant de la vente de bien saisis appartenant à la Sté générale de matière alimentaire COGEPA.

A la suite d'une demande de distribution déposée par Maître Faouzi Jaballah pour le compte de Sihem Khmiri et autres ouvriers de COGEPA, contre BIAT et Sté GMT et CNSS et Autre ouvriers de COGEPA.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers sus visés doit, à la peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal dans les trente jours de la publication au journal officiel.

Tout en rappelant que l'article 468 cpcc énonce "dans les trente jours de la publication au tribunal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus au deux articles précédents".

2020401615VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'exercice 2019

SOCIETE RELAIS PALAIS DE TUNISIE

S.A au capital de 7.430.000 dinars

34, Rue Abdelaziz Thaalbi Menzah 9, Tunis Tunisie

Identifiant unique : 0736168N

Les actionnaires de la Société «RELAIS PALAIS DE TUNISIE» sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 18 septembre 2020 à 9 heures au 34, Rue Abdelaziz Thaalbi Menzah 9, Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2019 ;

2- Lecture et approbation du Rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2019;

3- Lecture des Rapports du commissoire aux comptes sur le dit exercice;

4- Approbation s'il y a lieu des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

5- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

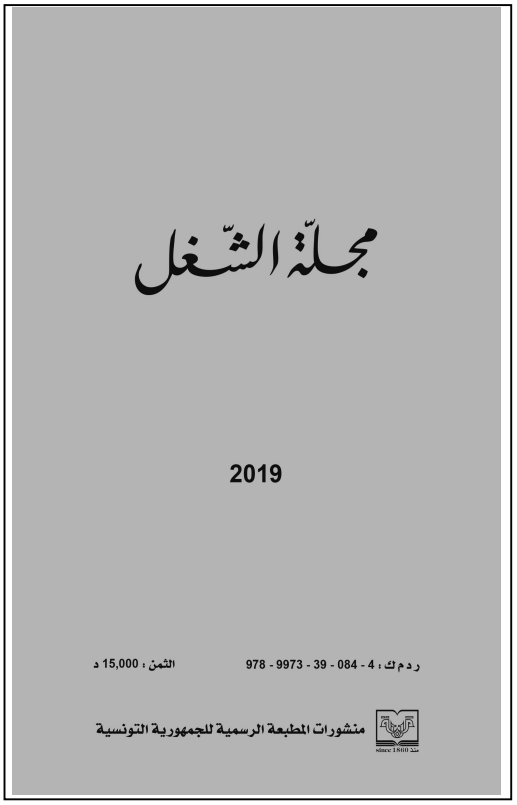
6- Quitus à donner au Conseil d'Administration;

7- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

8- Fixation des jetons de présence;

9- Pouvoirs pour formalités.

2020401607SANB3



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-084-4

الحجم : 20 X 13

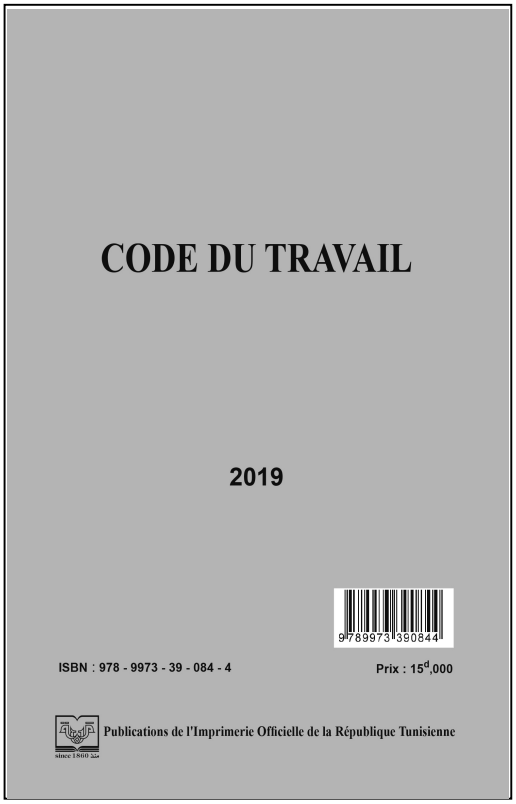
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-084-4

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus